

## Des fonctionnaires intouchables ?

Par **J.Durand**, le **14/01/2005** à **18:51**

Bonjour,

j'aurai voulu savoir si un prof peut-être viré pour venir en cours shooté ( cannabis ), distribuer des zéros car des élèves ont contesté ( de manière polis ) le zéros attribué à la moitié d'une classe pour une erreur sur un exercice et une demande de shit à un élève dans l'enceinte du lycée.

J'ai bien peur que non, enfin je pose toujours la question. Et dire mon cher Monsieur Lang voulait augmenter l'évaluation des profs sur leurs compétences professionnelles....

Par **Yann**, le **14/01/2005** à **19:49**

Là il y a une faute pénale! Et faute professionnelle aussi!

Cependant l'administration est réticente à renvoyer son personnel. En revanche des sanctions disciplinaires sont envisageable. L'Etat est très doué pour muter son personnel afin de "noyer" ce genre d'affaires.

Par **Superboy**, le **14/01/2005** à **22:23**

Enfin bon faut des preuves quand meme et pas du genre " c'est quelqu'un qui m'a dit ca il le tient d'un ami qui le tient de son meilleur pote". Et aussi pas des preuves comme il a les yeux rouges il est shooté au cannabis alors qu'il a juste une conjonctivite.

En tout cas c'est pas des mecs de premiere qui peuvent faire virer un prof ou muter.

Par **J.Durand**, le **14/01/2005** à **23:37**

c'est sûr. C'était juste une question pour savoir jusqu'où allait la couverture des fonctionnaires. Mais bon, comme notre pouvoir est maigre si ce n'est inexistant. Avec toutes les preuves du monde, je vois bien un prof qui a fait tout ce que j'ai dis ( les faits prouvés ) se faire muter alors qu'un mec dans le privée se faire virer. La fonction publique est l'une des rares institutions à payer des fantômes parfois ( + les emplois fictifs image not found or type unknown ).

Par **Olivier**, le **15/01/2005** à **08:21**

Les emplois fictifs sont tout à fait réels malgré leur nom... C'est juste des personnes qui sont payées par l'administration pour des heures effectuées en fait dans le privé sans aucun rapport avec leur activité.... Mais bon ils travaillent les gens quand même !

Par **fabcubitus1**, le **15/01/2005** à **12:08**

[quote="Olivier":2tevqlc5]Les emplois fictifs sont tout à fait réels malgré leur nom... C'est juste des personnes qui sont payées par l'administration pour des heures effectuées en fait dans le privé sans aucun rapport avec leur activité.... Mais bon ils travaillent les gens quand même ![/quote:2tevqlc5]

Cette pratique n'est pas cautionnable Olivier! D'ailleurs, tu n'as même pas parlé de ce qu'ils font comme travail : campagne d'un futur élu à la présidence de la République.

Par **Superboy**, le **15/01/2005** à **15:59**

[quote="J.Durand":grxy28j4]. Mais bon, comme notre pouvoir est maigre si ce n'est inexistant. [/quote:grxy28j4]

D'un autre côté c'est normal. Imagine que chaque élève qui rale contre un prof le fasse virer

Image not found (type/petufokindvrr type unknown)

Quand aux emplois fictifs ce n'est pas la même chose. Ce sont des mecs de la mairie de Paris, payés par la mairie mais qui ne bossent pas à la mairie. Comme l'a dit fabcubitus ils bossaient pour la campagne de Chirac.

Par **moko**, le **15/01/2005** à **19:01**

[quote="Superboy":kupjdg6b]Imagine que chaque élève qui rale contre un prof le fasse virer

Image not found (type/petufokindvrr type unknown) [/quote:kupjdg6b]

En théorie, c'est clair que c'est infaisable. mais bon, pour certains cas extrêmes, ce serait pas

mal.. Image not found (type/petufokindvrr type unknown) (non je ne donnerais pas de nom...) Image not found or type unknown